

Compte-rendu du conseil d'école n°2

Date : Vendredi 27 mars 2026

Durée : 2h

Enseignants présents :

- ✓ Katia SACHOT, CM1 / CM2
- ✓ Audrene LE DU, CP/CE1
- ✓ Sandrine GEAY, CE2/CM1, *directrice intérimaire*

Représentants de parents d'élèves présents :

- ✓ Marie COUTIER, *représentante titulaire de parents d'élèves*
- ✓ Patricia NUNES, *représentante titulaire de parents d'élèves*
- ✓ Marie PRIGENT, *représentante titulaire de parents d'élèves*
- ✓ Nicolas DUPE, *représentant suppléant de parents d'élèves*
- ✓ Myriam LEPIC, *représentante suppléant de parents d'élèves*
- ✓ Elodie PERROTEAU, *représentante suppléant de parents d'élèves*

Représentants de la Municipalité présents :

- ✓ Alexandre TOUZET, *Maire de Saint-Yon*
- ✓ Micheline YANNOU, *Adjointe aux affaires scolaires, Mairie de Saint-Yon*
- ✓ Lydie RAYNAUD, *Elue subdéléguée aux affaires scolaires, Mairie de Saint-Yon*
- ✓ Sylvie TOMAS, *Adjointe aux affaires scolaires, Mairie de Saint-Sulpice-de-Favières*
- ✓ Véronique VIEIRA, *Médiatrice scolaire*

Représentant de la Communauté de Communes « Entre Juine et Renarde » présent :

Christelle GUILLAUME, *Coordinatrice enfance*

Absents excusés :

- ✓ Owen HODGES, *Inspecteur de l'Éducation Nationale, Circonscription de Dourdan*
- ✓ Laura DECERLE, *CE1 / CE2, directrice*
- ✓ Stéphanie HEINEN, *enseignante, décharge de direction*
- ✓ Olivier PETRILLI, *Maire de Saint-Sulpice-de-Favières*
- ✓ Thomas GONSARD, *Mairie de Mauchamps*
- ✓ Mme MALAYANDEE CHERAR, *Adjointe aux affaires scolaires, Mairie de Mauchamps,*
- ✓ Mélanie VARIN, *représentante suppléant de parents d'élèves*
- ✓ Nora LOULIDI, *représentante titulaire de parents d'élèves*
- ✓ Mr BAYVEL, *responsable du service enfance, jeunesse et restauration scolaire, CCEJR*
- ✓ Jonathan HUMMEL, *Référent périscolaire*

Ordre du jour :**QUESTIONS CONCERNANT L'ÉCOLE**

- ⇒ Point sur les effectifs
- ⇒ Projets pédagogiques : Les actions réalisées et prévues
- ⇒ Vie de l'école
- ⇒ La coopérative
- ⇒ Santé & sécurité : Exercices réalisés et prévus
- ⇒ Prévisions pour la rentrée de septembre 2026

QUESTIONS CONCERNANT LA MUNICIPALITÉ/LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (CCEJR)**ORDRE DU JOUR****QUESTIONS CONCERNANT L'ÉCOLE****Point sur les effectifs****Effectifs actuels**

A ce jour, l'école compte 84 élèves répartis comme suit :

18 CP	23 CE1	13 CE2	15 CM1	15 CM2
-------	--------	--------	--------	--------

Structure pédagogique actuelle

CP/ CE1 Mme Le Dû	CE1/CE2 Mme Decerle et Mme Heinen	CE2/CM1 Mme Geay	CM1/CM2 Mme Sachot
21 élèves 18 CP et 3 CE1	23 élèves 20 CE1 et 3 CE2	20 élèves 10 CE2 et 10 CM1	20 élèves 5 CM1 et 15 CM2

Deux élèves ont quitté l'école juste avant les vacances d'hiver (courant février). Nous aborderons les effectifs prévus pour la rentrée 2026 dans le dernier point : « Prévisions pour la rentrée 2026 ».

Projets pédagogiques : Les actions et sorties prévues

Pour rappel, les actions mises en place s'articulent autour de 4 axes :

Ambition pour tous et excellence	Bien-être pour tous : Élèves, enseignants, parents et tous les acteurs de la communauté éducative	Culture et citoyenneté responsable	Équité et inclusion pour tous et chacun
<i>Une école qui garantit l'acquisition des compétences du socle commun.</i>	<i>Un école qui offre un cadre serein, accueillant, épanouissant pour vivre et apprendre ensemble.</i>	<i>Une école qui donne accès à la culture et qui permet de développer l'esprit critique.</i>	<i>Une école inclusive qui accompagne le parcours scolaire de chaque enfant.</i>

Les actions mises en œuvre dans le cadre du Projet d'École (passées et prévues au 27.03.2026)**Les actions déjà passées****Pôle « Ambition pour tous et excellence »****Évaluation des élèves :**

⇒ **CP - Évaluations nationales :** Les élèves de CP ont passé la seconde session d'évaluations nationales, au mois de janvier. Les résultats individuels ont été transmis aux parents soit dans le cahier de liaison, soit lors d'entretiens individuels pour les élèves en difficultés.

Question des parents : Retour sur les évaluations nationales ?

Les évaluations sont assez bien dans l'ensemble en phonologie. Il y a un écart de niveau en CP. Dans l'ensemble le niveau attendu de CP est là. Belle progression en lecture.

En mathématiques, les CP ont un bon niveau. La résolution de problèmes est à travailler, malgré la manipulation. Surtout les problèmes à plusieurs étapes.

Question des parents : D'où vient cet écart? Est-ce dû à un manque d'accompagnement à la maison par rapport au travail menée en classe?

Pour Mme Le Du, il ne s'agit pas forcément d'un manque d'accompagnement à la maison.

⇒ **Livret Scolaire Unique (du CP au CM2):** Les livrets ont été rendus le 31 janvier 2026.

Liaison CM2/6^e :

Les élèves de CM2 sont allés visiter le collège de St Chéron le 20 janvier. Les élèves sont allés au collège en bus, ils ont eu un moment d'échange avec le Principal et ont pu poser leurs questions. Puis, ils ont visité le collège par petits groupes, ont mangé au réfectoire, ils sont rentrés par le train. Mme Sachot fera venir d'anciens élèves au mois de juin pour un échange en classe.

Pôle « Bien-être pour tous »**Actions sportives :**

⇒ **« 30 minutes d'Activité Physique par jour » :** Poursuite des pauses actives au sein des classes.

⇒ Chaque classe utilise le matériel acheté par la municipalité lors des temps de récréation.

⇒ **Cycle EPS « Acrosport » :** Les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 ont réalisé un cycle d'acrosport.

Festivités :

⇒ **Jeudi 4 décembre 2025 :** Les élèves ont assisté à un spectacle de magie intitulé « L'incroyable histoire de la Magie ». Il a été offert par la Caisse des Écoles. Les enseignantes expliquent que tout le monde a apprécié le spectacle.

⇒ **Mardi 9 décembre 2025 :** La classe de CP/CE1 s'est rendue à l'école de St Sulpice pour assister au spectacle de Noël avec les classes de PS/MS et de MS/GS. Mme Le Du remercie les parents accompagnateurs. L'avis des adultes accompagnateurs est partagé, mais les enfants étaient ravis.

⇒ **Jeudi 11 décembre 2025 :** Les élèves ont participé à des ateliers cuisine au sein des classes pour préparer la soirée festive de Noël avec la présence de parents volontaires que nous remercions pour nous avoir aidés à la tenue des ateliers. Ces ateliers ont été financés par la coopérative scolaire.

⇒ **Vendredi 12 décembre 2025 :** Soirée festive pour Noël. Les familles ont été conviées au sein des classes afin de participer à une soirée jeux de société, tout en dégustant les pâtisseries préparées par leurs enfants la veille. Les familles ont aussi pu découvrir les différentes productions artistiques réalisées depuis le début de l'année scolaire.

⇒ **Jeudi 18 décembre 2025 :** Goûter de Noël et ouverture des cadeaux de Noël pour chaque classe.

Nous remercions la Caisse des Écoles qui a offert les cadeaux ainsi que le goûter aux élèves.

⇒ **Vendredi 20 février 2026 :** Atelier crêpes pour la classe de CM1/CM2, financé par la coopérative scolaire.

Pôle « Culture et citoyenneté responsable »

Programme Phare : lutte contre le harcèlement :

⇒ [Sensibilisation au harcèlement](#) : Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont participé à des ateliers afin de les sensibiliser au cyber harcèlement.

Les élèves de CM1/CM2, avec Mme Sachot, ont bénéficié d'une intervention de la gendarmerie, le lundi 9 mars 2026 et la gendarmerie reviendra à une date encore non définie pour leur faire passer un quizz. A l'issue de ce quizz, un diplôme leur sera remis.

⇒ [Permis piéton](#): Le 9 mars 2026, les élèves de CE2 ont bénéficié de séances pour préparer le permis piéton avec Mme Geay. .

⇒ [Atelier hygiène et santé](#): Toutes les classes ont participé à des ateliers par demi-groupe sur le lavage des mains, la transmission des microbes avec la participation de Mme VIEIRA.

⇒ [Atelier Ecopousse](#): A ce jour, 2 ateliers de sensibilisation sur 3 ont été réalisés.

- Le 15.12.2025, une première intervention « A la découverte des énergies » pour les CE2/CM1 et « Le dérèglement climatique » pour les CM1/CM2.

- Le 17.02.2026, une première intervention «L'eau, une ressource à préserver » pour les CE2/CM1 et « Le dérèglement climatique » pour les CM1/CM2.

Les actions en cours et à venir

Pôle « Ambition pour tous et excellence »

[Liaison GS/CP :](#)

⇒ [Liaison grande section/CP, date à définir](#) : Les élèves de GS de St Sulpice viendront courant juin pour visiter l'école. La date et les modalités sont à définir.

⇒ [Liaison CM2/6e](#) : Aucune autre journée n'est prévue. Il y aura des portes ouvertes organisées par les collèges courant juin. Les dates seront communiquées aux familles ultérieurement pour chaque collège.

[Evaluation des élèves :](#)

⇒ [Livret Scolaire Unique \(du CP au CM2\)](#): Les livrets seront rendus le 26 juin 2026.

Pôle « Bien-être pour tous »

[Actions sportives :](#)

⇒ [Cycle de natation](#) : Le cycle de natation pour les classes de CP/CE1 et de CM1/CM2 se déroulera du 3 avril au 26 juin 2026, à la piscine de Dourdan. Nous remercions la municipalité pour le financement du transport et des entrées.

⇒ [Cycle « Course d'orientation »](#): Les classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 participeront à une course d'orientation, organisée par la circonscription de Dourdan, à la plaine des sports de Breuillet. Cette course aura lieu le jeudi 21 mai 2026 pour la classe de CP/CE1 et le jeudi 28 mai pour la classe de CE1/CE2. Elle sera le point final d'un cycle mis en place au sein de l'école.

⇒ [Roller](#):

Question des parents : Le projet roller sera-t-il effectif en période 5 ?

Le projet est en cours de rédaction. Il sera normalement effectif pour la période 5. Il concernera les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1.

[Festivités :](#)

⇒ [100^{ème} jour d'école, le mardi 07.04.2026](#) : À cette occasion, les élèves seront invités à venir déguisés à l'école. Le thème sera libre. Le concours du meilleur costume par classe sera organisé.

⇒ [Fête de l'école, le vendredi 26.06.2026](#)

Question des parents : Quelle organisation / date pour la fête de fin d'année?

Les représentants des parents d'élèves sont d'accord pour organiser une kermesse. Nous prévoyons une réunion d'organisation avec les représentants de parents d'élèves courant avril.

Pôle « Culture et citoyenneté responsable »

- ⇒ Atelier sensibilisation aux écrans: Toutes les classes participeront à des ateliers par demi-groupe sur l'utilisation à bon escient des écrans sur la période 4. La finalité est de participer à la semaine sans écran qui aura lieu du 19 au 28 mai.
- ⇒ Atelier sensibilisation à l'alimentation: Toutes les classes participeront à des ateliers par demi-groupe sur l'alimentation en période 5.
- ⇒ Atelier Ecopousse: Le dernier atelier de sensibilisation aura lieu le 9 avril sur le thème « Alimentation durable » pour les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2.

Festival du livre: Il aura lieu du mardi 26 mai au mardi 2 juin 2026. Les enfants choisiront les livres sur le temps de bibliothèque.

Sortie de fin d'année :

Accrobranche : La sortie est prévue le mardi 02.06.2026. Le transport sera financé par la mairie et les entrées seront financées par la coopérative scolaire. Nous remercions la municipalité pour le financement du transport.

Pôle « Équité et inclusion pour tous et pour chacun »

Nous rappelons les dispositifs dont la mise en place est effective au sein de l'école :

- ⇒ Présence d'une AESH 2 jours par semaine (jeudi et vendredi) pour accompagner les élèves en situation de handicap.
- ⇒ Prises en charge des élèves à besoins particuliers par des partenaires de soins extérieurs.
- ⇒ Réunions d'équipes éducatives pour avancer sur les difficultés des élèves avec leurs familles, les différents partenaires de l'éducation nationale mais aussi les partenaires extérieurs.
- ⇒ Réunions d'équipes de suivi de scolarisation (*pour les élèves en situation de handicap*).
- ⇒ Suivi des élèves en difficultés par les enseignantes spécialisées du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficultés).
- ⇒ Accompagnement par l'équipe de circonscription.
- ⇒ Visite médicale par l'infirmière scolaire pour les élèves de CE2 (bilans auditifs, visuels, prévention santé).

Toutes les actions menées sont prévues pour répondre aux objectifs fixés d'après les besoins prioritaires, nous œuvrons pour que les élèves progressent à travers des situations motivantes et qui ont du sens pour eux. Nous tenons par ailleurs à remercier la Municipalité pour son engagement et sa participation financière aux actions menées au profit des élèves de l'école.

Vie de l'école

PACTE Enseignant – Soutien

Mesdames Decerle et Geay poursuivent leur engagement dans le PACTE Enseignant « Soutien ». Il s'agit d'un dispositif de 24 heures annuelles de soutien, en plus des APC, réparties en 2 fois 30 minutes sur les 5 niveaux de classe. L'objectif est de travailler avec les élèves à besoins en groupes restreints (4 enfants) sur des notions bien particulières.

Question des parents : Quels retours sur le PACTE « soutien » et le PACTE « stage de remise à niveau » ? Combien d'enfants participent pour quels bénéfices ?

Dans le cadre du PACTE « soutien renforcé » : A ce jour, Mme Decerle suit des enfants du CP au CE2 et Mme GEAY suit 6 enfants du CE2 au CM2.

Mme GEAY constate des progrès pour les élèves qu'elle suit en soutien renforcé. L'accompagnement en petit groupe est bénéfique mais les adaptations mises en place en classe doivent être poursuivies pour consolider les acquis.

Dans le cadre du PACTE « stage de remise à niveau » : 2 CP, 7 CE1, 1 CE2 et 1 CM1 ont bénéficié du stage de remise à niveau du 23 au 26.02.2026.

Les enseignants qui ont pris en stage les élèves de notre école nous ont fait un retour positif. Des progrès ont été constatés grâce à l'investissement des élèves et des familles. Le travail doit être poursuivi en classe pour consolider les acquis et permettre aux élèves de continuer à progresser.

Conseils d'élèves

Question des parents : Quels projets ont été ou seront mis en oeuvre?

Le conseil des élèves s'est tenu le jeudi 12 février 2026. Lors de ce conseil, les délégués des classes ainsi que les enfants élus au CME ont pu participer à l'élaboration du projet « cour oasis ».

Le thème du prochain conseil d'élèves participation à l'élaboration de la kermesse.

Vie de classe

Question des parents : Point sur le climat dans chaque classe et dans l'école ?

CP/CE1: Le climat de la classe n'est pas serein. Il y a des enfants qui perturbent la classe. L'enseignante continue de faire le « gendarme » pour tenir la classe et essaie de les apaiser. Mme VIEIRA aide les enfants qui ont besoin d'être canalisés pour les aider à travailler. Elle explique que 3 élèves identifiés présentent des besoins éducatifs particuliers et que leurs modalités d'accompagnement sont en cours d'élaboration.

CE1/CE2: Mme Decerle étant absente, elle répondra ultérieurement.

CE2/CM1: La classe est assez calme dans l'ensemble. Les élèves sont assez investis dans le travail et dans la vie de classe. Mme VIEIRA vient en classe tous les matins après la récréation pour mener un atelier avec un groupe de classe.

CM1/CM2: La classe est agréable. Les élèves sont investis dans l'ensemble.

Nous constatons que ces derniers temps, les enfants ont été perturbés par la présence des élèves répartis.

Question des parents : Est-ce que les enfants perturbateurs de CP / CE1 resteront toujours ensemble?

Lorsque nous préparons les répartitions des niveaux et des élèves par classe, nous essayons au maximum de tenir compte des différentes personnalités et besoins des élèves dans la mesure du possible.

Question des parents : Retour sur le nombre de maintiens ? Quel niveau pour notre école?

A ce jour, le point sur les maintiens n'est pas encore fait. Il est trop tôt dans l'année. Les familles concernées seront informées de manière individuelle.

Questions pour la classe de CP/CE1

Question des parents : Quelle est la situation concernant l'avancement du programme en français ? Au vu des devoirs et de la lecture à travailler à la maison, nous sommes en période 3 alors que nous devrions être en période 4. Il semble peu probable que l'ensemble du programme puisse être traité.

Les périodes n'étant pas divisées de manière régulière, la progression suit son cours. Les apprentissages seront menés sur l'ensemble de l'année.

Question des parents : Quelle est la situation pour les autres matières ?

En mathématiques, les apprentissages sont réalisés dans les temps.

En questionner le monde (espace, temps, vivant et matière), Mme Le Du suit sa programmation.

Questions pour la classe de CE1/CE2

Question des parents : Mme HEINEN sera-t-elle présente toute l'année les jeudis ou des changements d'enseignant(e) sont-ils à prévoir?

A ce jour, il est prévu que Mme HEINEN assure la décharge de direction tous les jeudis jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Question des parents : Devoirs: très peu ou pas de devoirs de manière récurrente. Serait-il envisageable de proposer des entraînements à la lecture, de courts exercices de calculs, de numération ou de grammaire à faire dans le cahier d'essai?

Mme Decerle étant absente elle répondra ultérieurement.

Toutefois, nous tenons à rappeler que les devoirs écrits sont interdits à l'école élémentaire. En terme de devoirs, seules les leçons à réviser sont autorisées.

Question des parents : Avancée dans les programmes scolaires: peu ou pas de productions d'écrits hebdomadaires, peu d'exercices de grammaire dans les cahiers?

Mme Decerle étant absente elle répondra ultérieurement.

Communication

Question/remarque des parents :

Classe de CE1/CE2: Mail devoirs pendant les vacances: Il aurait été opportun de l'avoir dès le vendredi soir ou le jeudi précédent afin de s'organiser et de prendre les « affaires scolaires » en vacances.

.Nous notons cette remarque afin que les familles puissent effectivement s'organiser.

Rappel des moyens de communication avec l'équipe :

⇒ Le téléphone de l'école, **en laissant un message** : 01.69.94.03.52

⇒ Les boîtes mail des classes :

✓ sachot.classe@orange.fr

✓ geay.classe@gmail.com

✓ audrene.le-du2@ac-versailles.fr

✓ v.vieira@saint-yon.fr

⇒ La boîte mail de l'école : 0910079s@ac-versailles.fr

⇒ Le cahier de liaison de l'élève.

La coopérative

Solde au 27.03.2026: 3 016,91 €

⇒ **Recettes entre les deux conseils d'école:**

Appel de coopérative, PIXLI (photos d'école), Initiatives (chocolat)

TOTAL: 1 217,66€

⇒ **Dépenses réalisées entre les deux conseils d'école:**

Ateliers Noël, petits ateliers en classe

TOTAL : 500,61€

⇒ **Dépenses prévues:**

Sortie à l'accrobranche

TOTAL : 1 548€

⇒ **Recettes prévues:**

Appel de coopérative

TOTAL : 10€

Le classeur des dépenses et des recettes est tenu à jour et est présenté à chaque conseil d'école, ainsi que les relevés bancaires.

Solde prévu après dépenses et recette : 1 478,91 €

Santé et sécurité

Santé

Vendredi 05.12.2025 et lundi 09.12.2025: Mme Marianne HABERT, infirmière scolaire, est intervenue auprès des élèves de CE2 pour des dépistages de santé (prévention de santé générale, dépistages auditifs et visuels).

Sécurité

À ce jour, nous avons réalisé un exercice incendie et deux exercices du Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS). Les deux derniers exercices incendie seront réalisés prochainement.

Prévisions d'effectifs

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
18	18	23	13	15	87 élèves

Il nous reste également 2 places disponibles dans le cadre d'un partenariat avec la Cité Béthléem de Souzy-La-Briche.

Question des parents : Est-il possible d'avoir de la visibilité sur les répartitions de classe l'année prochaine ?

À ce jour, il existe un décalage entre les effectifs prévus réels (tenant compte des inscriptions faites en mairie) et les effectifs attendus (tenant compte des informations transmises par les mairies ou l'école maternelle de St Sulpice). Nous demandons donc aux familles de venir inscrire leurs enfants en mairie le plus rapidement possible pour être au plus près des effectifs réels.

De plus, compte tenu du fait que notre école fait partie d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), nos effectifs et ceux de l'école maternelle de Saint Sulpice de Favières sont comptabilisés ensemble.

A ce jour l'école maternelle attend entre 62 et 66 élèves, ce qui rendrait leurs effectifs de classe très importants.

En concertation avec Mmes Burgevin et Briteau, nous nous sommes mises d'accord pour accueillir entre 6 et 10 élèves de Grande Section à la rentrée 2026.

Nous avons établi une première liste en tenant compte des fratries et de l'utilisation quotidienne des transports scolaires.

Nous communiquerons ultérieurement le nom des familles concernées car nous attendons encore des inscriptions.

Accueil des nouveaux arrivants

La réunion d'accueil des nouveaux arrivants aura lieu le mardi 23 juin 2026 à 18h30. (à confirmer)

Le dernier conseil d'école se tiendra le vendredi 12 juin 2026 à 18h00.

QUESTIONS CONCERNANT LA MUNICIPALITÉ ET LA CCEJR

Municipalité

Point sur les travaux en cours :

Mr Touzet, fait un point rapide sur l'avancée des travaux de la 4ème classe, des sanitaires et du préau.

En ce moment, nous sommes sur une période de séchage. Avant les vacances scolaires d'avril, l'ossature bois et la toiture de la nouvelle classe et des sanitaires seront montées. La livraison est prévue pour le mois de juin afin de permettre l'emménagement de la quatrième classe pour la rentrée scolaire.

Le début de la construction du nouveau préau sera réalisé pendant les vacances scolaires d'avril, afin de ne pas perturber le temps scolaire.

Un projet de « Cour oasis » est encore en cours d'élaboration. Le projet est d'enlever du bitume, d'avoir une cour partagée. Les enfants ont pu donner leur avis lors d'un échange avec les architectes, ainsi que la municipalité et les enseignantes. En fonction du budget, différentes options seront retenues. Les travaux qui seront prévus auront lieu pour l'essentiel hors temps scolaires.

Le financement des travaux est pris en charge par les 3 communes. 50% Saint Yon, et sur les 50% restants il est divisé entre les 3 communes.

CCEJR

Question des parents : Un représentant de la communauté de communes sera-t-il présent au conseil d'école ? Oui, Mme Guillaume, la coordinatrice enfance de la CCEJR est présente.

Nous tenons à la remercier pour sa présence.

Question des parents : Quel programme est proposé aux enfants sur le temps du midi? Le foot est-il la seule activité proposée? Un planning est-il affiché et respecté?

Il n'y a pas que le foot. Il y a un planning pour le midi et le soir. L'équipe d'animation propose des activités: gym, danse, jeux de ballon, décorations...

Ce planning est communiqué aux enfants pour le midi.

Ces activités sont mises en place pour canaliser les enfants. Il n'y a rien d'obligatoire.

Les enfants choisissent leur service chaque jour.

Les enseignantes signalent le fait que ce n'est pas pertinent car les enfants attendent 15 minutes avant de descendre et en profitent pour s'agiter. Il arrive qu'ils attendent sous la pluie. Mme Guillaume propose de repasser lundi pour en discuter avec les animateurs et trouver une solution adaptée.

Question/ Remarque des parents : Signalement du comportement d'un animateur qui crie sur les enfants même pour des demandes classiques qui ne nécessitent pas de hausser le ton (par exemple pour demander à un enfant de fermer une porte)

L'animateur concerné a été repris. Ce n'est pas une pédagogie cautionnée de la part de la CCEJR et de la part des animateurs.

Intervention de M.TOUZET: On a quelques sujets de violence. On ne peut pas tout excuser, il faut responsabiliser les enfants. Un enfant a été exclu 8 jours ouvrés. Certains faits sont inacceptables.

Question des parents : Présence d'enfants qui ne sont pas inscrits, (la CCEJR a confirmé que c'était possible), mais ces enfants ne bénéficient pas d'un goûter équivalent aux autres enfants. Si les parents comprennent tout à fait que le goûter puisse être différent et s'engagent à veiller à ce que les inscriptions soient faites en temps et en heure, le goûter ne peut se résumer à un yaourt ou à un verre de jus. Est-il possible, dans ce genre d'exception, de prévoir un substitut ou d'autoriser les enfants à apporter leur propre goûter?

Malheureusement, les enfants ne peuvent pas apporter leur goûter. Il est rare que des enfants non inscrits à la garderie soient présents. Le cas échéant, il y a des réserves car certains enfants inscrits en sont pas présents. L'enfant a toujours de quoi manger (compote, ...).

Question des parents : Le lavage des mains est-il désormais réalisé systématiquement avant le repas du midi.

Les enfants vont se laver les mains avant le repas. Les enfants mangeant au premier service vont se laver les mains directement en sortant de classe. Un passage aux toilettes est effectué pour les enfants du deuxième service avant de descendre à la cantine.

Question des parents : Qui est responsable du transport scolaire ?

C'est la municipalité qui est responsable du transport scolaire. En cas de souci, il ne faut pas hésiter à faire remonter les informations à la mairie.

En cas de retard du bus, comment prévenir les familles? Les parents sont prévenus en règle générale.

La séance est levée à 20H.

<p>Fait à : Saint-Yon Le : 27.03.2026</p>	<p>Le président de séance (Nom, prénom et signature) Sandrine GEAY</p>	<p>La Directrice de l'école (Nom, prénom et signature) Sandrine GEAY</p>
---	---	---